POLITIQUE 1 Énoncés fondamentaux

*Dans ce document, le genre masculin est utilisé uniquement dans le but d'alléger le texte.

Assumer pleinement notre rôle de fiduciaire prévu par les lois du Canada, notamment la Charte canadienne des droits et libertés, en assurant un positionnement stratégique susceptible de doter le Conseil scolaire FrancoSud des politiques, des ressources et des outils nécessaires au plein épanouissement de la gestion scolaire francophone dans le Sud de l'Alberta, sur le territoire couvert par le FrancoSud.

1. Vision

Inspirer l'élève à rêver, à se surpasser et à s'épanouir dans sa francophonie.

2. Mission

Nous faisons vivre l'excellence en éducation francophone en cultivant des environnements d'apprentissage exceptionnels et en offrant des expériences riches à chaque élève. En misant sur la réussite scolaire, l'épanouissement personnel et le développement d'un fort sentiment d'appartenance, nous préparons des élèves accomplis, confiants et enracinés dans leur identité francophone. Pour l'élève d'une école catholique, nous l'engageons à explorer et à découvrir sa foi et vivre les valeurs catholiques.

3. Valeurs

- 3.1. L'intégrité et l'inclusion sont les fondements de tous nos faits et gestes.
- 3.2. Notre leadership se manifeste par notre capacité d'agir, notre volonté d'exceller et notre souci de continuellement nous améliorer.
- 3.3. L'ouverture et la sensibilité aux différences sont visibles dans notre recherche d'équité et dans notre volonté d'être le conseil scolaire de choix des ayants droits francophones.
- 3.4. La fierté francophone est imprégnée dans notre détermination à valoriser la diversité.

4. Principes directeurs

- 4.1. Le bien-être et l'épanouissement personnel des élèves sont au cœur de nos priorités.
- 4.2. La réussite est une responsabilité partagée (entre l'école, la famille et la communauté).
- 4.3. La recherche de l'excellence guide nos actions et nos décisions.
- 4.4. Les forces et les réalités des régions sont valorisées.
- 4.5. Le développement continu de notre personnel est essentiel.
- 4.6. Le bilinguisme est une richesse essentielle dans le parcours de nos élèves.

5. Profil de sortie de l'élève

Suite à son parcours au FrancoSud, l'élève :

- 5.1. aura connu la réussite scolaire
- 5.2. sera en pleine possession de sa capacité intellectuelle et de son potentiel.
- 5.3. sera fier de son héritage culturel et francophone
- 5.4. sera engagé dans sa francophonie.
- 5.5. sera bien préparé pour l'avenir et respectueux des valeurs humaines;
- 5.6. vivra les valeurs catholiques et une foi épanouie, pour le cas d'une école catholique.

6. Orientations stratégiques

Orientation 1

Optimiser le succès des élèves

La réussite scolaire et globale de l'élève est notre principale raison d'être. Avoir à cœur le succès des élèves passe par l'amélioration des services existants et la mise sur pied de services adaptés à leurs besoins scolaires, sociaux et émotionnels. Le succès permet aux élèves de grandir en confiance et de profiter pleinement d'occasions d'évoluer selon leurs champs d'intérêt. En offrant un environnement stimulant et enrichissant, les élèves peuvent développer des compétences pour réaliser leur plein potentiel.

Orientation 2

Construire l'identité francophone

Le renforcement du sentiment d'appartenance par la célébration des identités et des cultures francophones est crucial pour la préservation de la langue, des valeurs et des traditions. Le système francophone, sous l'article 23 de la Charte canadienne, a un mandat clair à ce niveau. Les écoles constituent des centres vitaux de transmission et de fierté culturelles en unissant les familles, les élèves, le personnel et la communauté autour des valeurs de la francophonie. Des identités culturelles solides enrichissent non seulement la vie des élèves, mais assurent également la longévité et la vitalité de la présence francophone dans un monde diversifié et globalisé.

Orientation 3

Solidifier la culture organisationnelle

Une culture organisationnelle positive est essentielle pour un environnement éducatif riche et collaboratif. Elle améliore le moral, l'engagement et la satisfaction des parties prenantes et contribue à attirer et à retenir du personnel talentueux. Une culture productive encourage la communication ouverte, la confiance et le travail d'équipe. De plus, une utilisation efficace des ressources humaines et financières maximise la valeur ajoutée tirée par chaque élève de notre conseil et garantit un système francophone qui assure des services de qualité.

Orientation 4

Devenir le choix incontournable

Dans un contexte minoritaire, il est essentiel de s'imposer comme choix éducatif incontournable pour tous les ayants droit du sud de l'Alberta. Seulement lorsque l'équivalence réelle en éducation sera réalisée qu'il sera possible de le faire. Pour cela, il faut constamment bonifier l'offre en éducation francophone par des infrastructures à la hauteur des ambitions, ainsi que de tout faire pour augmenter son accessibilité. L'accès à des écoles francophones de qualité permet non seulement d'attirer et de fidéliser les familles et les élèves, mais habilite aussi les parents à créer et à maintenir chez leurs enfants des liens profonds avec la langue et les cultures francophones.

Orientation 5

Accompagner l'élève dans un cheminement catholique

Dans une école catholique, l'élève vit les valeurs chrétiennes et tire profit d'une éducation qui reflète ces valeurs. Pour l'accompagner dans son cheminement, l'élève évolue dans un environnement imprégné de valeurs catholiques. Il participe à des célébrations et des initiatives variées en lien avec la paroisse et la communauté. Il est du devoir de la Société des conseillers catholiques de veiller à ce que les valeurs catholiques soient actives et vivantes dans les écoles.

7. Mesures de l'Assurance de la qualité

- a) Progrès et rendement de l'élève
- b) Enseignement et leadership
- c) Appuis à l'apprentissage
- d) Gouvernance
- e) Contexte local et sociétal

Références légales: Préambule, articles 3, 7, 11, 18, 25, 27, 33, 35.1, 51, 52, 53, 67, 222 de la <u>Education Act</u>

Fiscal Planning and Transparency Act

Guide de l'éducation

Adoption: 17 octobre 2023 Révision: 9 septembre 2025